

prélatice, du rochet et de la mozette, apparaît sur le parvis de l'église.

Les volontaires du 83ème régiment lui présentent les armes. M. Beaudry, le vénérable curé de la paroisse, lui offre l'eau bénite et l'encense.

Les chœurs reprennent aussitôt le *Tu es sacerdos* ; et pendant que les versets de l'hymne d'allégresse se déroulent sous les voûtes du temple, la procession s'ébranle de nouveau à la suite de la croix portée entre deux flambeaux allumés. Elle monte lentement vers le sanctuaire, richement décoré.

Arrivés dans le chœur, les évêques et les prélats prennent place aux prie-Dieu, les chanoines, les prêtres, les religieux, les séminaristes dans les stalles ou sur les banquettes qui leur sont attribuées, et forment autour de l'évêque élu, agenouillé devant le Saint-Sacrement qu'il adore, une imposante couronne d'honneur.

Après avoir adressé au ciel une fervente prière, Mgr Archambeault vient s'asseoir au milieu du sanctuaire, entre les deux trônes préparés l'un pour Son Excellence Mgr Sbaretta, délégué apostolique, qui préside la cérémonie, l'autre pour Sa Grandeur Mgr Bruchési, métropolitain de la province ecclésiastique de Montréal.

Et puis commencent les rites ordinaires de la prise de possession.

Ce qu'on voit extérieurement dans cette cérémonie est peu de chose.

Aux yeux de la foule cependant elle comporte un sens profond.

L'évêque est revêtu de deux sortes de pouvoirs. Il a le pouvoir d'ordre ; il a le pouvoir de juridiction. Le premier de ces pouvoirs, celui d'exercer certaines fonctions sacrées, lui vient de la consécration épiscopale. Le second, celui de gouverner, lui vient du pape, en vertu de la plénitude de la puissance que Pierre a reçue de Jésus-Christ, puissance qui s'étend non seulement sur l'Eglise universelle, mais sur toutes et chacune des Eglises particulières, sur tous et chacun des diocèses catholiques du monde.